

Agreste Île-de-France

Numéro spécial - Juin 2001

Recensement Agricole 2000

Premiers résultats

Le recensement 2000 commence à livrer ses résultats : 6 540 exploitations agricoles mettent en valeur 583 200 hectares. Le dos à la ville, 7 790 agriculteurs franciliens (chefs ou coexploitants) maintiennent, non sans difficulté, leur territoire mais perdent beaucoup de leurs effectifs. Les unités spécialisées dans les fleurs, les fruits et surtout les légumes fondent, laissant la part belle aux grandes cultures. Peu nombreux, les éleveurs s'accrochent, préservant la diversité du paysage agricole francilien.

■ L'exploitation s'agrandit et se raréfie

Des unités de production moins nombreuses, mais de plus grande dimension, se partagent un territoire agricole, âprement disputé aux zones urbaines.

En incluant les parcelles situées hors région, la superficie agricole globale rattachée aux exploitations franciliennes s'élève à 583 200 hectares en 2000. Depuis le précédent recensement de 1988, ce sont près de 12 000 hectares qui ont été concédés à la ville, ses infrastructures et ses espaces verts ; soit une perte moyenne de 1 000 hectares par an pour l'agriculture (-0,2% annuel).

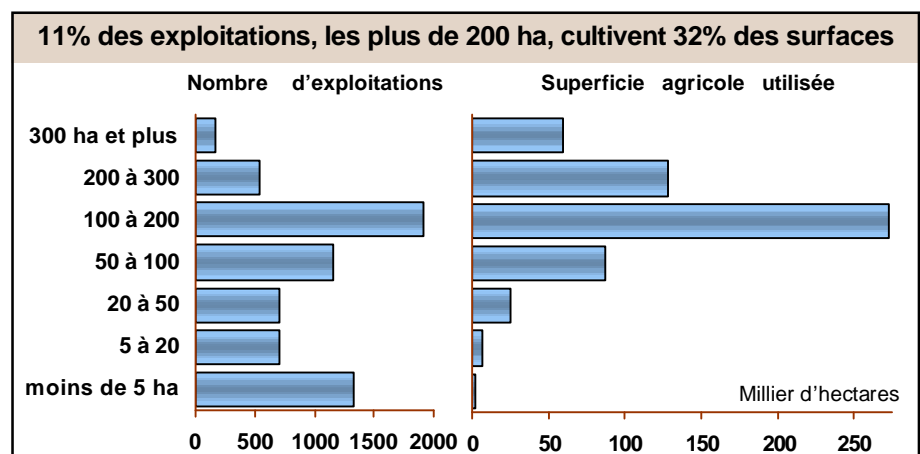
La même période a vu disparaître plus de 3 100 unités de production. Aujourd'hui, l'Île-de-France ne compte plus que 6 540 exploitations agricoles dirigées par 7 790 chefs et coexploitants. Cela porte le taux de disparition des exploitations, de -2,1% par an (entre 1979 et 1988) à -3,2% par an (entre 1988 et 2000).

Deux facteurs expliquent en partie

cette accélération des taux d'érosion : le départ à la retraite des nombreux chefs d'exploitations âgés et l'essor des formes sociétaires. Ce dernier point apparaît à la comparaison du taux de disparition des entreprises (-3,2% annuel) au taux de diminution des agriculteurs (-2,6% annuel).

La reprise des terres libérées par les cessations d'activité se traduit par une augmentation de la surface moyenne des exploitations restantes. Le souci d'agrandissement est d'autant plus vif que la Politique agricole commune incite l'exploitant à «geler» une partie de ses terres.

La superficie moyenne par unité de production passe en douze ans de 62 à 89 hectares. Les petites unités se raréfient ; celles de moins de 100 hectares sont moitié moins nombreuses qu'en 1988. Parallèlement, il y a 400 unités supplémentaires de plus de 100 hectares. Leur proportion passe de 23 à 40% en douze ans ; aujourd'hui elles concentrent 79% des surfaces. ■



Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000 - Résultats provisoires

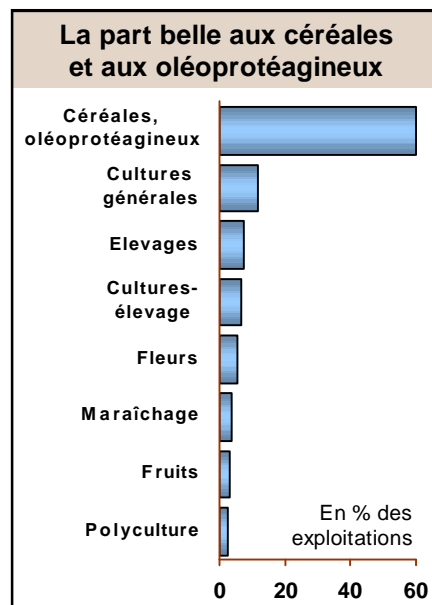
■ Des systèmes qui s'ancrent sur les céréales et les oléoprotéagineux

L'ampleur des cessations d'exploitations diffère selon les systèmes de production. Deux catégories résistent mieux que les autres. Il s'agit d'une part, des unités orientées vers les grandes cultures et déjà très bien implantées dans la région, et d'autre part des quelques centaines d'éleveurs spécialisés. Entre 1988 et 2000, leurs effectifs ont diminué de -2% par an, contre -3,2% pour l'ensemble des orientations.

A l'opposé, les producteurs spécialisés en légumes, fruits et cultures ornementales enregistrent des taux de disparition très élevés, sous la pression urbaine, les effets de la concurrence extérieure et du fait des aléas climatiques. Les effectifs ont fondu : -6% de baisse annuelle dans le secteur des fruits ou des fleurs, et -9% chez les maraîchers.

Les exploitations de grandes cultures consolident donc leur position : de

63% en 1988, leur proportion s'élève à 72%. Parallèlement, ces exploitations concentrent leur assolement sur les cultures bénéficiaires des aides de la Politique agricole commune. Les unités classées auparavant en cultures générales réorientent leur productions et viennent grossir les rangs des producteurs de céréales, oléagineux et protéagineux (COP). Seuls à connaître des effectifs en hausse, ces derniers sont aujourd'hui largement majoritaires (60%) parmi les exploitations franciliennes. ■



Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000 - Résultats provisoires

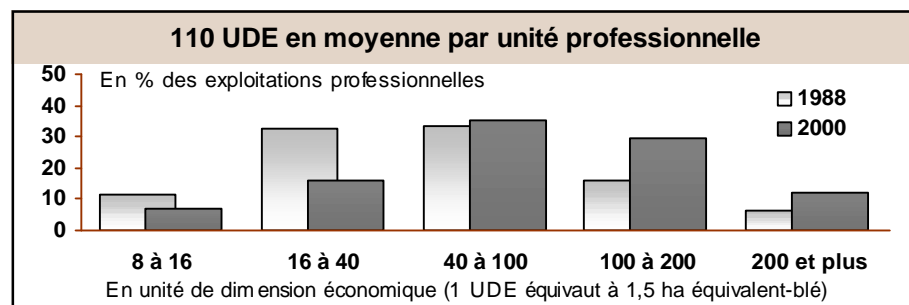
■ La dimension comme stratégie économique

Avec sa définition assez large de l'exploitation agricole, le recensement englobe des unités marginales. Sur 6 540 exploitations recensées en 2000, quelque 4 850 sont qualifiées de «professionnelles» (définition page 4). Une dimension économique suffisante est un enjeu prioritaire pour ces exploitations. Sous le seuil de 40 unités de dimension économique (UDE),

c'est à dire au-dessous de 60 hectares équivalent-blé, les taux d'érosion observés entre 1988 et 2000 atteignent -9% par an. En revanche au delà de 100 UDE, les effectifs progressent en valeur absolue. Cette catégorie regroupe 44% des exploitations professionnelles de 2000 contre 22% seulement en 1988, et totalise 72% du potentiel productif. ■

En bref...

- 73% des surfaces agricoles sont en fermage.
- 2 630 exploitations disposent d'un réseau enterré permettant de drainer 172 000 hectares.
- 1 390 exploitations possèdent l'équipement pour irriguer 63 800 hectares.
- 199 hectares de serres sont réparties chez 560 producteurs.
- 2 270 unités totalisent 9,7 millions de quintaux de capacité de stockage en cellules ventilées ; 340 unités peuvent stocker jusqu'à 176 100 m³ de fruits et légumes en chambres froides.
- 76% des exploitations disposent d'une comptabilité de gestion ; 75% sont assujetties à la TVA ; 71% sont imposées au réel.
- 8% des exploitants sont des retraités ; 8% également exercent un métier principal non agricole.
- 28% des exploitations emploient régulièrement des salariés ; 25% occasionnellement. ■



Source : AGRESTE - Recensements agricoles - Résultats provisoires 2000

Les EARL se multiplient

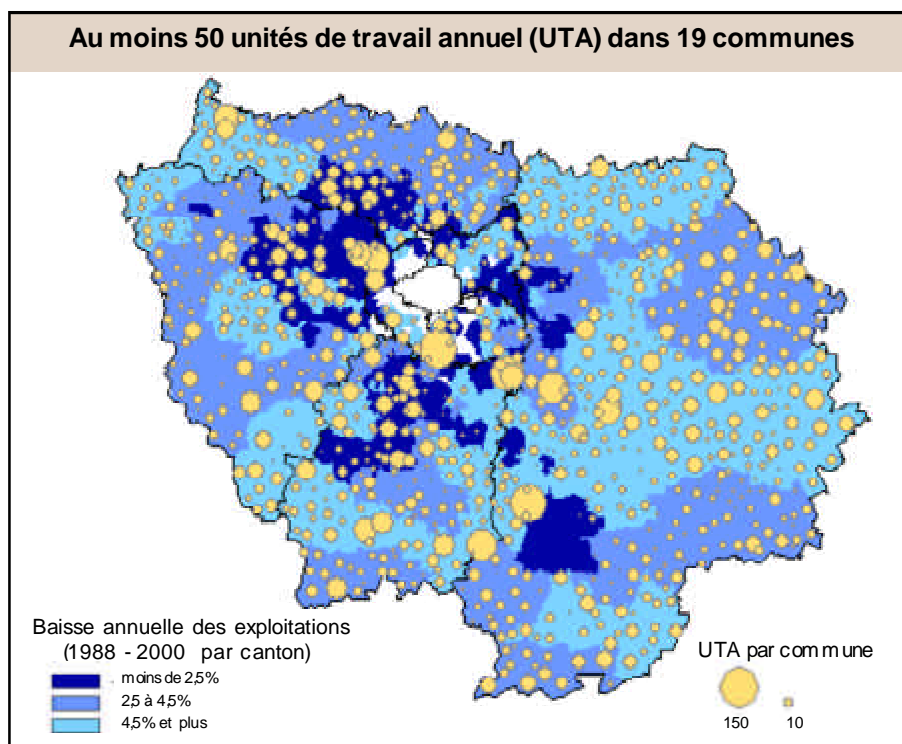
Une quinzaine d'années après leur création, les exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL) se hissent au premier rang des formes sociétaires. Bien adaptées aux différentes situations, elles se sont substituées notamment à d'anciens GAEC, mais aussi à bon nombre d'exploitations individuelles. Leur nombre a été multiplié par 29 entre 1988 et 2000. Aujourd'hui on en compte près de 1 080 auxquelles il faut ajouter 460 sociétés civiles d'exploitation agricole (SCEA) et 240 groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC) pour compléter l'éventail des sociétés civiles. En incluant les derniers groupements de fait, ces formes sociétaires restent minoritaires en effectifs (28% de l'ensemble des exploitations), mais regroupent déjà près de la moitié des surfaces agricoles. Cela permet à chaque coexploitant sociétaire de disposer en moyenne de 91 hectares, au lieu des 66 hectares moyens des exploitants individuels.

■ La productivité en ligne de mire

Activité discontinue par nature, le travail agricole comporte une large part d'emplois à temps partiels et intermittents. Pour l'analyse, on mesure cette activité en unités de travail annuel (UTA). En 2000, les exploitations agricoles franciliennes totalisent 12 700 emplois, dont 1 200 UTA saisonniers. Ce qui représente par unité de production, l'équivalent de 1,9 emploi à temps plein, contre 2,1 en 1988. Les gains substantiels de productivité réalisés en douze ans font que 2,2 UTA suffisent aujourd'hui pour cultiver 100 hectares (toutes orientations confondues), quand il en fallait encore 3,5 en 1988.

Les chefs et coexploitants accroissent leur part de travail ; les salariés permanents y contribuent dans la même proportion qu'en 1988. Ensemble, ils assurent maintenant, presque à égalité, 79% du travail de l'exploitation. La participation des aides familiaux chute : certains ont accédé au statut de coexploitant, les autres restent peu nombreux et consacrent en général peu de temps à l'exploitation. L'emploi saisonnier est le seul à progresser, sans pourtant compenser le recul de l'emploi permanent.

Au final, 8 100 UTA permanents (agriculteurs, aides familiaux ou salariés) ont été perdus en douze ans. Ils ont été, en partie seulement, remplacés par 300 UTA occasionnels supplémentaires. ■



Source : AGRESTE - Recensements agricoles - Résultats provisoires 2000

■ Une place accrue faite aux jeunes et aux femmes

Un homme, entre 45 et 55 ans, formé à l'agriculture au terme d'une scolarité menée au moins jusqu'au niveau du secondaire ; tel est le profil type de l'agriculteur francilien. En quoi diffère-t-il de celui de 1988 ?

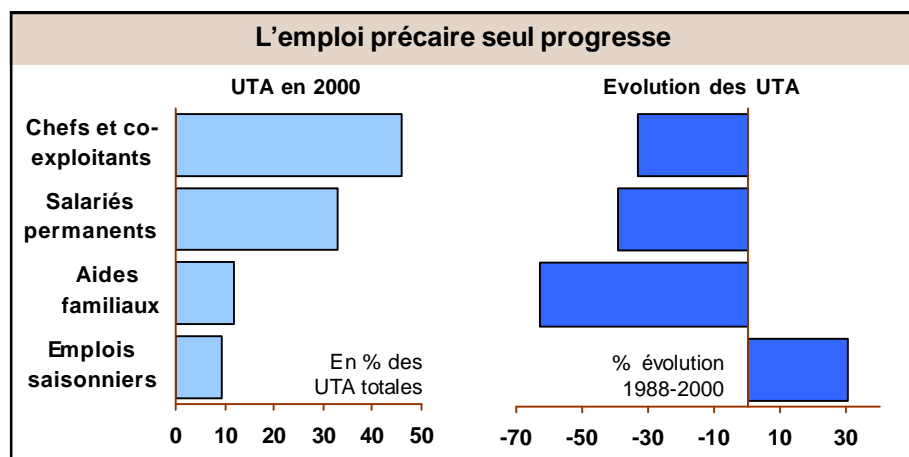
Les dirigeants de 2000 (chefs ou coexploitants) sont plus jeunes : 66% ont moins de 55 ans au lieu de 56% en 1988 et leur pyramide des âges est maintenant bien répartie autour de la génération des 45 à 55 ans.

Les femmes accèdent plus nombreu-

ses au statut d'exploitante : un agriculteur sur quatre est aujourd'hui une agricultrice ! Cet apport féminin concerne surtout les générations les plus anciennes. Entre 55 et 65 ans, âge auquel l'agricultrice succède à son conjoint retraité, il y a parité. Au delà de 65 ans, on compte 6 femmes pour 4 hommes.

Les exploitants sont de plus en plus nombreux à se préparer à leur métier : 53% ont été formés à l'agriculture en cours de scolarité, 19% dans le cadre d'une formation continue. Le niveau des formations a aussi progressé : 12% ont reçu une formation agricole supérieure.

Un fait cependant ne change guère : c'est la relève qui est toujours aussi problématique. Parmi les chefs de plus de 50 ans, ils ne sont que 38% à pouvoir désigner leur successeur, et 44% encore incertains quant à la pérennité de leur exploitation. La menace de disparaître pèse déjà sur les 18% d'unités restantes, 600 parmi les plus petites ; les 13 200 hectares qu'elles totalisent viendront peut-être agrandir des unités voisines. ■



Source : AGRESTE - Recensements agricoles - Résultats provisoires 2000

Définitions

L'exploitation agricole est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à l'un des critères de dimension suivants :

- 1 hectare ou plus de superficie agricole utilisée ;
- 20 ares ou plus de cultures spécialisées ;
- activité de production supérieure à un minimum (1 vache, 10 ruches, etc.).

L'exploitation professionnelle occupe au moins une personne à trois quarts de temps pendant un an (0,75 UTA) et a une dimension économique au moins égale à 12 hectares équivalent-blé (8 UDE).

Les actifs agricoles sont les actifs familiaux, les salariés permanents et les salariés saisonniers ou occasionnels.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants et les membres de leur famille ayant une activité agricole, quelle que soit sa durée.

Les salariés permanents effectuent un travail régulier tout au long de l'année, quelle que soit sa durée.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé, parfois à temps partiel, pendant une partie seulement de la campagne agricole. ■

89 hectares en moyenne par exploitation

	Nombre d'exploitations	Superficie agricole utilisée (hectare)
Toutes exploitations agricoles en 1988	9 674	595 040
- dont exploitations «professionnelles»	7 373	570 065
Toutes exploitations agricoles en 2000	6 540	583 200
- dont exploitations «professionnelles»	4 850	548 900

Source : AGRESTE - Recensements agricoles - Résultats provisoires 2000

Les céréales présentes dans trois exploitations sur quatre

Cultures en 2000	Nombre d'exploitations	Superficie (hectare)
Céréales	4 990	363 000
Betteraves industrielles	2 030	42 000
Oléagineux	3 050	56 900
Légumes secs et protéagineux	2 820	43 400
Jachères (n. c. jachères industrielles)	4 060	38 900
Superficie toujours en herbe	1 740	16 300
Légumes frais (plein air et serre)	720	5 800
Fleurs et plantes ornementales	420	500
Vergers six espèces	230	1 200

Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000 - Résultats provisoires

Les vaches allaitantes talonnent les laitières

Cheptel en 2000	Nombre d'exploitations	Effectif (nombre de têtes)
Bovins	590	33 600
- dont vaches nourrices	310	7 100
- dont vaches laitières	230	7 500
Ovins	330	14 100
Porcins	60	11 700
Poules pondeuses	840	1 237 500
Poulets de chair	460	528 100

Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000 - Résultats provisoires

Une présence familiale moins systématique sur les exploitations

Main d'oeuvre permanente	1988	2000
Chefs d'exploitation et coexploitants	10 617	7 790
Conjoints actifs agricoles	4 452	1 990
Autres actifs familiaux	1 655	810
Salariés permanents	7 261	4 700

Source : AGRESTE - Recensements agricoles - Résultats provisoires 2000

A partir de septembre 2001

- La **Fiche comparative** communale sur papier
- L'**Essentiel** sur papier par canton

A partir de décembre 2001

- L'**Inventaire** sur CEDEROM : données concernant l'ensemble des exploitations et les exploitations professionnelles, par canton.

Premières données communales :
www.agreste.agriculture.gouv.fr



photos du bandeau : Claude Loiseau

Agreste Ile-de-France- Juin 2001

Direction Régionale et interdépartementale de l'Agriculture et de la Forêt
 SERVICE DE STATISTIQUE AGRICOLE
 18 avenue CARNOT
 94234 Cachan cedex
 Tél. : 01 41 24 17 46 - Fax : 01 41 24 17 45

Directeur de la publication : Guy FRADIN
 Rédacteur en chef : Jean-Marie STEPHAN
 Composition : SRSA Ile-de-France
 Impression : Groupe OPALE
 Dépôt légal : à parution
 ISSN : 0246 - 1803 ISBN : 2 11 090600 6